

# **Renforcer la francophonie, c'est accroître le rayonnement de la France et la paix dans le monde**

La Francophonie doit retrouver toute sa place dans la politique étrangère de la France.

Il s'agit d'une politique certes culturelle mais aussi économique. Le partage de cette belle langue française, enrichie des apports de tous ceux qui l'utilisent de par le monde a créé une profonde communauté de destin parfois mal comprise ou dévoyée.

Il y a aujourd'hui en Afrique une forte solidarité et une grande coopération entre les pays parlant le français, et cette relation privilégiée existe aussi entre tous ces partenaires et la France.

C'est dans le cadre de la Francophonie que la France doit mener une vraie politique de reconquête dans les systèmes éducatifs et la recherche, en étroite liaison avec ses partenaires francophones.

L'Afrique sera demain la plus vaste zone de croissance et d'innovation du monde.

La France se doit donc d'impulser un renouveau de la francophonie, en facilitant par exemple l'uniformisation du droit commercial des pays francophones pour faciliter les échanges entre les entreprises françaises et les entreprises de nos partenaires francophones.

La France doit de manière efficace mettre en place un vaste programme de formations en langue française à destination des jeunes africains en fonction des besoins de chaque pays et plus particulièrement dans les métiers essentiels de l'artisanat et du bâtiment qui ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée qui leur fait souvent défaut.

Il faut aussi favoriser les accords universitaires, appuyer l'édition scolaire et particulièrement la publication de manuels numériques.

Les grandes écoles et universités françaises doivent être aidées pour s'implanter

en Afrique où la demande de formations francophone de qualité est exponentielle.

La France dispose d'une longue tradition de l'Etat et de la décentralisation.

Elle doit utiliser cette compétence au profit de ses partenaires africains qui le souhaitent dans le cadre d'un renforcement des capacités de la coopération décentralisée.

La Francophonie participe au rayonnement de la France à l'étranger, mais la France est souvent plus frileuse que ses partenaires dans ce domaine.

Il faut y remédier dans les plus brefs délais avec la création par exemple d'un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique.

Un plus grand rôle à la Francophonie parlementaire est également nécessaire afin d'améliorer les relations entre les Etats qui ont le français en partage ; cela participe au renforcement des capacités de l'Etat de droit dans les pays partenaires.

Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde, mais bien au contraire d'un combat moderne pour conserver la variété du monde, sa richesse, et protéger les cultures diverses contre une uniformisation mondialiste appauvrissante.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Favoriser un projet d'uniformisation du droit commercial pour accroître les échanges et la stabilité.  
(Renforcer le partenariat avec l'OHADA et les Communautés régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA...))
- Aider les autorités en charge de la gestion foncière dans les pays francophones  
au travers de coopérations décentralisées renforcées pour l'établissement de cadastres, et la formation de géomètres.
- Créer un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique
- Lancer des programmes de formations des jeunes africains francophones pour lutter contre le chômage et la pauvreté
- Renforcer les moyens de la Francophonie parlementaire pour améliorer

les capacités de l'état de droit

La francophonie n'est pas un héritage encombrant et honteux comme les chantres de la repentance permanente voudraient le faire croire.

La francophonie représente une force et une solidarité pour tous les pays francophones mais également une richesse et une chance pour l'équilibre du monde.

---

# **La sécurité de l'Europe est conditionnée au développement de l'Afrique**

Le réchauffement climatique, l'insécurité et la pauvreté incitent des millions d'Africains à quitter leur pays.

Ils ne le font pas de gaieté de cœur... Mais dans l'espoir de trouver une vie meilleure.

Pour beaucoup d'entre eux, ils n'ont plus rien à perdre et confient leur vie aux mains de passeurs sans scrupule, véritables esclavagistes modernes.

Le totalitarisme islamiste et le terrorisme ne font qu'aggraver des situations déjà dramatiques dans de nombreux pays.

La France, partenaire historique de l'Afrique se doit de trouver les moyens d'améliorer cette situation pour limiter le flux migratoire de l'Afrique vers l'Europe, et la France.

L'aide française au développement doit augmenter et avoir pour but essentiel et prioritaire d'améliorer véritablement les conditions de vie des Africains en Afrique : sécurité, accès à l'énergie, formations, emplois, santé.

Nous devons lutter contre le terrorisme en inventant avec nos partenaires

africains un nouveau contrat social et un nouveau modèle de société, plus solidaire et plus constructif qui ne tourne pas seulement autour de la valeur argent.

Il convient également d'accueillir plus et mieux nos voisins africains en imaginant une nouvelle forme de « contrat » qui permette à la fois de répondre aux aspirations des jeunes africains, mais aussi de faire en sorte qu'ils participent au développement de leurs pays d'origine tout en en profitant d'un emploi décent.

Sur le modèle de ce qui s'est fait entre 2006 et 2012 avec les accords de gestion concertée des flux migratoires, ces nouveaux accords permettront de faciliter la circulation entre pays d'origine et la France. En contrepartie, le pays d'origine s'engagera à lutter efficacement contre l'immigration clandestine de ses ressortissants vers la France.

Dans ces nouveaux contrats encadrant un partenariat gagnant-gagnant avec nos partenaires africains, la France pourra s'engager à faire en sorte que les entreprises françaises transforment une partie importante des matières premières sur place.

L'Europe doit aussi participer davantage au Co-développement des Etats d'Afrique car ils constitueront demain un espace de croissance majeur pour l'économie européenne.

Sur le plan européen comme sur le plan national, les dépenses de l'aide au développement doivent être ciblées sur les secteurs les plus sensibles pour être efficaces : emplois, santé, éducation.

En outre les aides au développement doivent être centrées sur les personnes et non sur les états en facilitant le retour de migrants dans leur pays par une aide sous forme de subventions ou de microcrédits destinés à la création d'emplois sur place.

La France doit développer des systèmes de formation (franchises de grandes écoles et d'universités) partout où cela est possible afin d'améliorer les niveaux de qualifications et de multiplier les futures embauches.

La France emploie d'ores et déjà plus de 500.000 personnes directement ou indirectement au travers des quelques 10.000 implantations d'entreprises françaises sur l'ensemble du continent. (Si l'on ne compte que les membres du

CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique)

Ces entreprises y réalisent un chiffre d'affaire supérieur à 60 milliards d'euros, soit un niveau comparable à ceux réalisés avec l'Asie ou les Etats Unis.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Passer des accords avec nos partenaires afin que les migrants restent en Afrique
- Rendre notre aide au développement plus ciblée et plus efficace
- Créer davantage d'échanges, notamment scolaires et universitaires, dans un cadre légal avec un contrat pour les étudiants
- Arrêter l'exploitation directe des matières premières et investir dans des industries de transformation sur place
- Contrôler l'émigration en partenariat avec les Etats africains afin d'avoir moins de migrants illégaux
- Faciliter l'obtention des visas pour les étudiants, les hommes d'affaires, les scientifiques

En 2016, environ 173.000 migrants ont emprunté la route à travers la Méditerranée, dont 59.000 ressortissants du Nigeria, Niger, Ethiopie, Sénégal et Mali (UE). En Europe les migrants africains sont évalués à environ 7 millions.

Un sondage Gallup en 2016 indique que l'Afrique subsaharienne est la région où le souhait d'émigrer est le plus fort : 42% des jeunes (15 à 24 ans) et 32% des diplômés du supérieur.

Environ 25 millions de jeunes africains pourraient émigrer hors d'Afrique d'ici 2030.

La France ne peut plus se contenter d'une politique honteuse de l'urgence sur le continent africain.

Elle doit retrouver son leadership au sein de l'Europe et proposer de véritables politiques de Co-développements aux pays africains.

La future sécurité de notre continent est en partie conditionnée au développement et à la prospérité du continent africain.

Charles Millon  
Ancien Ministre de la Défense